

Université Larbi Ben M'Hidi- Oum El Bouaghi  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de français  
Matière : Initiation à la recherche scientifique  
Niveau : Master I (Didactique)  
Groupes : 1,2 &3  
Enseignante : Dre BOUKHENNOUFA Noudjoud

## **Introduction :**

Avec l'évolution actuelle de la technologie, l'information est devenue présente partout et sur tous les supports. Cette omniprésence de l'information et, parfois, de surinformation peut influencer sur la démarche scientifique. Une telle situation nous incite à définir un référentiel commun quant au traitement de l'information (pour la recherche documentaire, la rédaction d'un travail scientifique, la présentation d'une bibliographie, etc.), et à insister sur l'importance de la maîtrise de l'information et de son traitement.

Sous l'influence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), la recherche scientifique et l'enseignement se sont diversifiés, ce qui nécessite la maîtrise préalable d'une méthodologie efficace qui consiste essentiellement en la maîtrise de :

- La recherche documentaire : la connaissance des sources (livres, encyclopédies, revues, etc.), la bonne consultation des sources de référence (savoir lire, comprendre, critiquer et évaluer l'information, etc.) ;
- La rédaction d'un travail scientifique ;
- La présentation d'une bibliographie.

## **Chapitre I : Définition et objet d'étude de la recherche scientifique et de la méthodologie documentaire**

### **1- Recherche scientifique et méthodologie documentaire :**

- **La recherche scientifique** : un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Il s'agit également d'un processus systématique et rigoureux conduisant à l'acquisition de nouvelles connaissances.
- **La méthodologie documentaire** : avant de présenter ce que l'on entend par « méthodologie documentaire », il convient de préciser que « *la méthodologie, c'est*

*l'étude des méthodes scientifiques, techniques. On a défini la méthode de recherche comme l'une des façons concrètes d'envisager ou d'organiser la recherche, [...]. Il s'agit de répondre à la question du Comment on réalise une recherche [...]. La méthode elle-même ne suffit (cependant) pas en effet à mener une recherche, elle n'est qu'un comment utilisable en fonction d'un but, c'est-à-dire lié au contenu du domaine à étudier, aux problèmes qui se posent » (M. Catanas, 2002).*

La méthodologie documentaire signifie que l'approche adoptée dans la recherche est résolument « méthodologique », c'est-à-dire elle repose sur une bonne compréhension de la documentation à partir de (l'origine de l'information, les types de documents, etc.) Elle comprend aussi cette compétence de « recherche documentaire » ou « savoir se documenter » (savoir où et comment trouver l'information, savoir lire et comprendre l'information, savoir la critiquer et évaluer si elle répond à notre besoin, savoir la gérer et l'utiliser pour sa propre formation).

La maîtrise de la méthodologie documentaire rend le chercheur capable de :

- Présenter une bibliographie (citer un document dans une publication scientifique) ;
- Rédiger un travail scientifique (un mémoire, une thèse, un article scientifique, etc.) ;
- Maîtriser un certain nombre de concepts clés en sciences de l'information et de la documentation indispensables dans ses pratiques documentaires ;
- Accéder à l'information en toute autonomie (choix des outils et leur utilisation, accès aux documents essentiels, etc.)

## **2- L'information comme base de recherche :**

### **2-1- Définition de l'information :**

Un concept polysémique et une notion transversale qui recouvre plusieurs domaines de connaissances (le journalisme, la biologie, la linguistique, la psychologie, etc.) Le terme est défini, selon le Journal Officiel français du 28 octobre 1980 comme « *élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de conventions pour être conservé, traité ou*

*communiqué* ». Il s'agit, donc, d'un élément porteur de sens, un renseignement qui apporte une connaissance sur un objet, un événement, un sujet ou un domaine donné.

## **2-2- Les différents types d'information :**

On insiste ici sur la notion d'information scientifique et technique qui englobe toutes les autres appellations : documentaire, spécialisée, professionnelle, et juridique.

### **2-2-1- L'information scientifique et technique (IST) :**

Elle regroupe toute l'information et les documents produits et diffusés par les chercheurs, dans toutes les disciplines scientifiques (un mémoire, une thèse, un article scientifique, etc.) La plupart des documents que l'on utilise pour les études supérieures font partie de l'information scientifique et technique.

### **2-2-2- L'information documentaire :**

Elle est parfois considérée comme synonyme de l'information scientifique et technique par certains spécialistes. Il s'agit de l'information contenue dans les documents. Elle renvoie à la connaissance et présente les caractéristiques suivantes :

- Elle apporte du nouveau et enrichit les connaissances d'un individu ;
- Elle a du sens pour l'homme (contrairement aux données), une information sociale ;
- Elle sert à agir, à prendre des décisions ;
- Elle répond à des objectifs, à des besoins plus ou moins bien définis (un étudiant qui prépare un mémoire de master, etc.) ;
- Elle n'existe que si on l'interroge (il n'y a pas d'information en soi, l'information est toujours relative à un sujet, un besoin, un contexte, etc.

### **2-2-3- L'information spécialisée :**

Principale catégorie de l'information documentaire, elle comprend notamment :

- L'information professionnelle : financière, économique, sociale, etc. ;
- L'information juridique : elle concerne les lois, les règlements, les informations administratives, etc.

### **2-2-4- L'information journalistique :**

L'information de presse, diffusée par les médias. Il s'agit des informations de vulgarisation et de culture générale.

### **2-2-5- L'information codée des informaticiens :**

L'information-donnée (*data* en anglais). Elle ne renseigne pas en l'état, et elle n'a pas de sens en soi. Elle est décodée par les ordinateurs et les programmes informatiques.

## **3- La typologie des documents :**

### **3-1- Qu'est-ce qu'un document ou support d'information ?**

- **Un document** : « *Tout support sur lequel des données peuvent être enregistrées, représentées ou communiquées* » (Extrait du Guide de méthodologie documentaire destiné aux étudiants de 1<sup>re</sup> année du cursus Licence de l'Université Rennes 2).
- **Un support** : la nature matérielle du document : c'est le contenant (support papier/support numérique) pour désigner les documents imprimés ou numériques, etc.

**N.B.** Un même document peut être accessible sur différents supports (par exemple, une revue ou un livre peuvent être disponibles en version papier ou numérique.)

Il existe une grande diversité de documents et plusieurs critères pour les distinguer :

- Le support matériel : papier, diapositives, film, photocopie, magnétique (documents numérisés, disquettes, audiocassettes, vidéocassettes, etc.), optique (CD-ROM, DVD, etc.), numérique (clé USB, etc.)
- La nature de l'information contenue dans le document : textes, images, sons, etc. ;
- Le mode de consultation du document : une consultation directe (sans passer par un appareil : des livres, etc.) ou indirecte (nécessité d'un appareil de projection ou de lecture (lecteur DVD, ordinateur, etc.)

**N.B.** Un même document peut figurer dans plusieurs catégories.

### **3-2- La périodicité du document :**

La parution du document (quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc.) Du point de vue scientifique, il est important de faire la distinction entre les différents types de documents.

#### **3-2-1- La monographie :**

Un ouvrage de plus de 48 pages (imprimé ou non), traitant d'un seul sujet, en un ou plusieurs volumes ou tomes. Sa publication peut s'étendre sur une durée limitée selon un plan établi à l'avance (un roman, une thèse, etc.) Elle est identifiée par un numéro ISBN (*International Standard Book Number* « Numéro International Normalisé des Livres »).

#### **3-2-2- Les publications en série (périodiques):**

Une publication (imprimée ou non) paraissant en fascicules ou en volumes successifs, s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance (les journaux, les revues, les séries de comptes rendus, etc.) Elle est identifiée par un numéro ISSN (*International Standard Serial Number* « Numéro International Normalisé des Publications en Série »).

#### **3-2-3- L'ouvrage collectif :**

Au niveau de sa conception, l'ouvrage collectif est entre le périodique et le livre. Il est composé d'articles rédigés par différents auteurs, en général spécialistes d'un même domaine, rassemblés dans un même ouvrage. Sa description bibliographique emprunte, donc, les caractéristiques de l'un si la référence bibliographique est descriptive (celle que l'on trouve par exemple dans le catalogue d'une bibliothèque : c'est l'ouvrage collectif lui-même qui est décrit), de l'autre si la référence bibliographique est analytique : c'est la participation d'un des auteurs qui est décrite (un article de périodique), avec des précisions sur la source (l'ouvrage collectif lui-même).

Pourquoi distinguer « monographie » et « publications en série » ?

Il est important de le faire parce que :

- on ne trouve pas le même type d'informations : les périodiques proposent des informations souvent plus récentes (actualité) que les monographies.

- pour la rédaction des références bibliographiques : un livre ou un article de périodique ne se référencent pas de la même manière.

### **3-3- Le « degré d'élaboration » du document :**

La distinction des documents selon leur degré d'élaboration ou d'originalité concerne les caractéristiques intellectuelles des documents (et/ou de l'information), selon leur place dans la chaîne de production et de diffusion de l'information. On parle, alors, de documents primaires ou secondaires :

#### **3-3-1- Le document primaire ou original :**

Un document qui présente une information à caractère original, c'est-à-dire lue ou vue par le lecteur dans le même état où l'auteur l'a écrite ou conçue. Il s'agit, donc, du document de première main (un ouvrage, une thèse, un article, un film, une photographie, etc.)

**N.B.** La majorité des documents utilisés par la communauté scientifique sont des documents primaires, contenant l'information « d'origine ».

#### **3-3-2- Le document secondaire :**

Il comporte des données signalétiques ou analytiques sur des documents primaires. Il vise à identifier, à décrire et à rechercher les documents primaires (les bibliographies, les catalogues de bibliothèques, les bulletins de résumés, etc.) Les documents secondaires sont généralement élaborés par les bibliothécaires et les documentalistes.

Pourquoi distinguer « document primaire » et « document secondaire » ?

- pour la recherche d'information en général, on commence par l'utilisation de documents secondaires (une bibliographie, par exemple) pour trouver les références des documents primaires (des ouvrages) ;
- dans la recherche d'informations sur Internet, il est intéressant de bien distinguer les types d'outils (un moteur de recherche est un outil permettant l'accès aux documents primaires ; un annuaire ou un répertoire de sites est plutôt un outil de type « secondaire ».)

### **3-4- Le mode de publication du document :**

Dans le monde de la documentation, la notion de mode de publication permet de distinguer entre les documents commercialisés, facilement accessibles et les documents non commercialisés, difficilement accessibles. Ainsi, dans la littérature scientifique, on distingue :

#### **3-4-1- La littérature « blanche » :**

Des documents qui ont suivi le circuit normal de l'édition, accessibles, commercialisés, largement diffusés (les revues scientifiques, les livres, les banques de données scientifiques, etc.)

#### **3-4-2- La littérature « grise » ou « souterraine » :**

Des documents qui ne suivent pas le circuit normal de l'édition. Ils sont généralement non commercialisés, diffusés de manière restreinte (actes de congrès, thèses, mémoires de master, etc.)

Pourquoi distinguer « littérature blanche » et « littérature grise » ?

Il est intéressant de distinguer ces deux types de littérature parce que :

- ils ne s'acquièrent pas de la même façon ;
- il est indispensable de savoir se repérer dans l'univers documentaire des publications scientifiques.